

Compte rendu de la réunion du 21 janvier 2019

Présents : Maha Abboud, Hervé Benoit, Maryse Bresson, Evelyne Clément, Marie-Laure Elalouf, Pia Hennaf-Pineau, Marie-Laure Jurado, Guilhem Labinal, Martine Meskel-Cresta, Gilles Monceau, Jacques Renaud, Arlette Toussaint

Excusés : François Dravet, Hélène Labat, Laurence Maurines, Muriel Misplon, Valérie Morel, Dominique Ottavi, Arlette Toussaint, Gilles Ulrich

Invitée : Ange Ansour

1. Les attendus de l'appel d'offres

Un projet à visée transformatrice, inscrit dans la durée (10 ans), impliquant un changement d'échelle dans l'appropriation de démarches de recherche par les équipes éducatives dans l'école en relation avec les territoires de l'académie

Les conséquences que l'on peut en tirer quant à la rédaction de la réponse à l'appel d'offres

- pour la justification scientifique du projet
 - analyser les obstacles à la diffusion des recherches-action, innovations, expérimentations : rapport Prost 2001, Charte du XXIe siècle, bilan du projet 2020 du rectorat de Versailles ;
 - s'appuyer sur les recherches sur l'évaluation des dispositifs innovants sur le long terme (ex. recherches sur le TBI qui ont montré un renforcement du cours magistral en Grande Bretagne) ;
 - s'appuyer sur les recherches sur la formation des enseignants et l'évaluation des dispositifs expérimentaux pour la formation des enseignants dans l'académie ;
 - s'appuyer sur les recherches qui pensent le changement d'échelle (scaling up, conception continuée dans l'usage) et la transposition recherche-formation-enseignement.

- pour la gouvernance du projet
 - élaborer une réponse scientifique, pédagogique mais également **institutionnelle**, en tenant compte des changements qui peuvent intervenir en 10 ans : quelles instances impliquant les cadres, des représentants des enseignants et formateurs, quel contrôle scientifique interne et externe, quels moyens de régulation qui devront tenir compte du fait que les projets en 10 ans peuvent changer de nature : un comité scientifique international
 - impliquer dans le pilotage les laboratoires, les cadres de l'éducation nationale et les formateurs

- pour la mise en mouvement de toute l'académie (premier, second degré général et professionnel et supérieur incluant l'ÉSPÉ)
 - mettre en avant un objet mobilisateur pour l'ensemble des acteurs : professionnaliser par la recherche pour favoriser les apprentissages dans l'école, en les mettant en synergie avec les apprentissages hors école dans une société inclusive ;
 - énoncer des enjeux lisibles par tous pour orienter l'action et la motiver

2. La réponse de l'ÉSPÉ de l'académie de Versailles

- prendre en compte de la spécificité de l'académie :
 - hétérogénéité territoriale
 - faible sélectivité des concours

- fort taux de renouvellement du corps enseignants : comment renforcer l'attractivité de l'académie, faire en sorte que les néotitulaires aient des conditions de travail et des perspectives qui lui donnent des raisons de rester dans l'académie
- nombre important de contractuels, à tous les niveaux 1^{er} degré, 2nd degré notamment dans les disciplines en tension et dans l'enseignement professionnel, y compris sur des postes ASH
- en s'appuyant sur la complémentarité thématique et méthodologique des laboratoires de l'académie, en articulant des projets à court, moyen et à long terme ;
- en s'appuyant sur notre expérience des recherches collaboratives, notamment sur le plan épistémologique et méthodologique ;
- en s'appuyant sur le savoir-faire capitalisé avec les mouvements et réseaux pédagogiques ;
- en s'appuyant sur des enquêtes (enquêtes réalisées dans le cadre de l'enquête qualité M1, M2 et enquête prévue auprès des néotitulaires) ;
- en renforçant la continuité bac-3/ bac + 3 et en s'interrogeant sur les continuités et ruptures pédagogiques et didactiques ;
- en développant une plateforme permettant la mise en réseau des chercheurs, des formateurs, des enseignants ayant suivi les masters de la mention 4 ou impliqués dans d'autres réseaux de recherche ;
- en nouant des collaborations pour viser la montée en charge quantitative : le CRI, l'ESENSR.

La prochaine réunion aura lieu le lundi 11 février de de 17 heures à 19 heures au siège de l'ÉSPÉ (Saint-Germain-en-Laye).

Compte rendu de Marie-Laure Elalouf relu par Jacques Renaud